



LIVRET D'ACCUEIL

Nous vous remercions de votre intérêt pour cette formation et vous souhaitons la bienvenue au sein de EXPRESSION DE TALENTS.

Les séances et formation durant la période que nous passerons ensemble se dérouleront :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. (notez que les locaux ouvrent de 8h30 à 18h00).

Ces horaires sont susceptibles d'être ajustés en fonction des besoins du client et du bénéficiaire.

Votre interlocuteur : pour la coordination pédagogique et pour tous les aspects administratifs (documents, attestation, signalement d'absence) est **Catherine Etchepareborde**, gérante du cabinet Co et Sens Développement et **psychologue du travail de formation et de pratique**.

Adresse : Espace Diorama (2^{ème} étage) – 3 Bd Cascais – 64200 Biarritz

Téléphone : 06 62 16 25 31

Email : c.etchepareborde@expressiondetalents.fr Site internet : www.expressiondetalents.fr

La structure

Créée en mars 2009, Expression de Talents accompagne les entreprises et les salariés dans la gestion de leurs carrières, leurs transitions professionnelles, leurs problématiques liées au travail.

La structure a la volonté de proposer et de construire des solutions pragmatiques et adaptées aux besoins de chaque situation rencontrée. La cohérence de nos interventions, la proximité auprès de nos clients sont les valeurs qui nous portent au quotidien.

Accompagnements des organisations

En réponse aux problématiques rencontrées, nous intervenons dans le cadre de :

- Formations individuelles & collectives
- Accompagnement à la mise en place des entretiens professionnels
- Prestation de gestion des carrières et des compétences
- Recrutement, évaluation de candidats

Accompagnements individuels

Nous accordons une attention particulière à votre situation et nous nous attachons à proposer des actions adaptées aux besoins de chacun :

- Bilan de compétences et bilan professionnel
- Séance individuelle – consultation bien-être au travail

Les locaux

L'espace formation est situé au 2^{ème} étage du bâtiment Diorama, bâtiment ERP respectant les conditions d'accessibilité et de sécurité d'accueil du public.

Accessible aux personnes en situation de handicap.

Les stagiaires/bénéficiaires peuvent accéder à l'entrée principale du bâtiment et utiliser l'ascenseur pour accéder au 2^{ème} étage.

Une salle d'accueil, équipée de fauteuils, d'un libre accès internet, est à disposition.

Elle permet aux stagiaires/bénéficiaires de s'isoler pour lire, de se détendre ou d'échanger à plusieurs en dehors de la salle de bilan de compétences/formation.

Des boissons, chaudes et froides, pourront vous être proposées.

La salle de formation est équipée d'un ordinateur connecté à internet, pour le formateur, d'un paperboard.

Pour tous renseignements complémentaires : accessibilité, restauration à proximité, hébergement... nous sommes à votre disposition pour vous renseigner.

CHARTRE D'ENGAGEMENTS

Vous commencez un bilan de compétences ou un programme de formation dont le succès va reposer sur votre détermination à atteindre des objectifs précis que nous vous aiderons à définir, étant entendu que nous vous accompagnerons.

Bien évidemment, nous vous confirmons que nous conserverons à nos entretiens, à la mission et de façon générale à toute intervention, la plus grande confidentialité.

Compte tenu du contexte, de l'objectif et du temps que vous passerez ensemble, il nous a semblé indispensable d'établir une charte déontologique qui réglera nos engagements réciproques.

Article 1 – Notre méthodologie

Notre objectif commun est de trouver une solution positive et durable à vos préoccupations professionnelles actuelles.

Nous faciliterons votre recherche grâce à un appui technique, matériel et moral personnalisé. Mais nous désirons que vous fassiez des choix conscients et volontaires pour guider votre vie professionnelle vers le succès tel que vous le définissez.

Article 2 – Infrastructure du programme

Vous bénéficierez, durant toute la durée du programme d'un consultant/formateur dédié qui, va vous accompagner dans la définition de vos forces et de vos objectifs. Il est disponible pour toute demande ou question.

Article 3 – Notre engagement

Nous vous assurons cet accompagnement selon les modalités suivantes :

- Conseils et accompagnement pendant le bilan de compétences/la formation
- Suivi après le bilan de compétences/la formation
- Garantie du suivi des règles d'éthique et de confidentialité

Article 4 – Vos engagements

Vous vous engagez de votre côté dans la période de bilan de compétences/formation comme dans celle de suivi :

- A rencontrer régulièrement votre consultant/formateur autant que de besoin
- A faire preuve d'assiduité, de ponctualité, et à signaler vos éventuelles absences
- A le tenir informés du suivi de vos démarches
- A respecter le temps des uns et des autres, et notamment l'organisation interne
- A vous respecter mutuellement, y compris dans la tenue vestimentaire qui doit être conforme notamment aux usages de votre milieu professionnel.
- A être constructif, à l'écoute et à garder un esprit ouvert
- A être professionnel, et à travailler prioritairement sur votre projet
- A respecter les règles de lutte contre toute discrimination qu'elle soit d'ordre sexiste, religieuse, homophobe, syndicaliste
- A respecter les règlements notamment l'interdiction du tabagisme dans les locaux (cf règlement intérieur).
- A respecter le règlement intérieur fourni et disponible sur le site www.expressiondetalents.fr

Merci pour votre confiance.